

PERMANENCE DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS



MOIS	DATE
AVRIL	7
MAI	5
JUIN	2
JUILLET	7
AOÛT	4
SEPTEMBRE	1
OCTOBRE	6
NOVEMBRE	3
DÉCEMBRE	1

La permanence a lieu de 14h00 à 15h30, bureau du médecin de l'HAD

NOUS INTERVENONS POUR TOUS.

- Vous vous sentez perdu dans un environnement que vous connaissez mal ?
- Démuni face à un langage parfois complexe ?

NOUS INTERVENONS POURQUOI ?

- Pour porter la parole des personnes malades, de leurs familles et de leurs proches,
- Pour veiller au respect des droits des usagers au sein de l'établissement,
- Pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge.

OÙ NOUS TROUVER ?

- Permanence tous les premiers jeudis de chaque mois de 14h00 à 15h30 à partir du 7 avril 2022, bureau du médecin de l'HAD (bâtiment B).

ASSOCIATIONS REPRÉSENTÉES :

